

PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION- PEV/SSP

**TERMES DE REFERENCE DU COORDINATEUR DU DISTRICT
CHARGÉ DE L'IMMUNISATION****Titre du poste : [Coordonnateur du District en charge de l'immunisation \(CDI\)](#)****Catégorie : Cadre Professionnel****Lieu d'affectation : 38 districts sanitaires du pays****Superviseurs directs : Directeur Préfectoral de la santé****Poste financé par : GAVI****Durée : 1 an renouvelable****Période : Février 2023-Janvier 2024****Contexte :**

La vaccination constitue une composante essentielle du droit humain à la santé et une responsabilité individuelle, collective et gouvernementale. Selon l'OMS, chaque année, la vaccination permet d'éviter 3,5 à 5 millions de décès dus à des maladies évitables par la vaccination et en Afrique subsaharienne, près de 31 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent chaque année de maladies évitables par la vaccination, plus d'un demi-million d'entre eux meurent faute d'accès aux vaccins dont ils avaient besoin.

En Guinée, le programme élargi de vaccination a été lancé en 1979. Il est intégré au système de santé à structure pyramidale (poste de santé, centre de santé, hôpital préfectoral, hôpital régional, hôpital national).

Selon les résultats d'EDS 2018, la proportion des enfants complètement vaccinés est de l'ordre de 23,9%. En tenant compte des déterminants sociaux économiques, l'EDS 2018 montre que la proportion d'enfants ayant reçu tous les vaccins de base est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (24,3% contre 16,4%)

Selon les triangulations des données de couvertures vaccinales administratives, EDS 2018, WUENIC, JRF, IHME, ECV, on estime selon les différentes hypothèses en 2021 à **281 646** le total des enfants sous immunisés (non vaccinés Penta 3) dans l'ensemble des districts sanitaires du pays, parmi eux **192 088** enfants zéro dose c'est-à-dire n'ayant pas reçu le Penta 1.

En raison des défis auxquels le PEV est confronté, le Ministère de la santé et de l'Hygiène publique a lancé une réforme structurelle et fonctionnelle de son système de santé y compris le programme élargi de vaccination (PEV) qui constitue l'une de ses priorités stratégiques. Le PEV avec l'appui de ses partenaires a organisé une série de réflexions sur la performance actuelle du programme et sur les interventions prioritaires afin d'accélérer l'amélioration des taux de couverture vaccinale. Des recommandations ont été formulées au cours de la réunion du CCIA tenu en juin 2022 parmi lesquelles :

- Le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du PEV ;
- L'amélioration des performances du système de vaccination nationale à travers l'augmentation des taux de couverture vaccinale de Penta 3 et de la 1ère dose du vaccin contre la rougeole de 47 % à 80% ;
- L'amélioration de la qualité des données de vaccination ;
- Le renforcement de la disponibilité permanente des vaccins de qualité et matériels de vaccination ;
- Routinisation de la vaccination contre la Covid-19 ;

En outre, le CCIA a recommandé le recrutement des Gestionnaires du PEV au niveau des régions et districts du pays. C'est dans ce cadre que le PEV avec l'appui de Gavi se propose de recruter 38

gestionnaires du PEV pour appuyer le renforcement de la vaccination de routine, les activités supplémentaires de vaccination et la surveillance des maladies évitables par la vaccination au niveau des districts.

Le but est de contribuer à l'amélioration de la performance de la vaccination de routine à travers une meilleure coordination et suivi de la mise en œuvre des interventions du PEV dans les districts, et au niveau communautaires tout en assurant le transfert des compétences pour les aspects de la gestion des vaccins et de la chaîne de froid entre autres.

ROLES ET RESPONSABILITES/FONCTIONS :

Sous la supervision du directeur préfectoral de la santé et du Coordinateur national du PEV, le titulaire de ce poste sera chargé de :

- Appuyer l'élaboration de plans d'action opérationnels (PAO) basé sur l'équité au niveau du district sanitaire et des centres de santé avec l'implication de tous les acteurs locaux,
- Appuyer la coordination, planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités de vaccination, de surveillance des maladies évitables par la vaccination, la collaboration intra et intersectoriel au niveau du district sanitaire ;
- Appuyer l'identification et l'analyse continue des obstacles et déterminants de l'utilisation initiale et de la discontinuité de la vaccination au niveau districts sanitaires, de l'aire de santé et au sein des communautés ;
- Organiser/ coordonner le renforcement de capacité des agents PEV, des relais communautaires, des agents de santé communautaires dans les composantes opérationnelles du PEV y compris la surveillance des MEV ;
- Organiser/ coordonner des activités promotionnelles axées l'importance de la vaccination et le respect des rendez-vous conformément au calendrier vaccinal des enfants et des femmes enceintes ;
- Appuyer la planification, la mise en œuvre, le suivi de l'impact des stratégies de vaccination (fixes, avancées, mobile, spéciales), et sa remontée au niveau régional ;
- Veiller à la disponibilité régulière des vaccins de qualité dans les formations sanitaires, le suivi du fonctionnement et la maintenance préventive de la chaîne du froid ;
- Elaborer et soumettre rapport mensuel, trimestriel, annuel, ou tout autre rapport régulier conformément aux exigences du système d'information sanitaire du pays ;
- Appuyer la tenue régulière des réunions de monitoring mensuel et contre monitoring semestriel au sein des formations sanitaires et des communautés pour la validation des données et d'analyser des indicateurs de performance du PEV et de surveillance des MVE ;
- Faire le suivi dans les formations sanitaires de l'effectivité de l'introduction de nouveaux vaccins dans le PEV de routine
- Assurer la complétude des données dans le DIHS2 ainsi que la qualité des données du PEV dans les formations sanitaires
- Réaliser les supervisions formatives des activités de vaccination et de surveillance en utilisant l'outil ODK (ISS&E-surv)
- Appuyer les investigations au tour des cas suspects et positifs des maladies évitables par la vaccination (MEV) ;
- Appuyer la gestion et le transport des échantillons issus de la surveillance des MEV.

- Appuyer la réalisation des visites de suivi du 60^{ème} jour des cas de PFA inadéquat, le remplissage du module tracker du DHIS2 des MEV et les activités de riposte
- Appuyer la réalisation des activités de surveillance environnementale dans
- dans le cadre de la surveillance des MEV

PROFIL DU CANDIDAT

QUALIFICATIONS

Le/la candidat(e) devra :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en médecine ou tout autre domaine connexe (épidémiologie, Infirmier d'Etat économie de la santé, Sociologie de la santé)
- Disposer d'un Master en santé publique ou en vaccinologie ou en épidémiologie ou disposer d'une expérience professionnelle équivalente sera un atout
- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine de la gestion des programmes de vaccination ou de soins de santé primaires ;
- Être capable de concevoir des plans opérationnels et des stratégies dans le domaine des programmes de santé publique en particulier la vaccination et la surveillance des maladies cibles du PEV.

EXPERIENCES et COMPETENCES

- Justifier d'au-moins 5 années d'expérience avérée dans la conception, la planification, et la mise en œuvre, la supervision des activités de vaccination, de la santé communautaire et de surveillance des maladies cibles du PEV ;
- Expérience avérée dans la formation et de supervision du personnel de santé ;
- Maîtrise de l'outil informatique en particulier du package Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Bonne aptitude à travailler en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression
- Excellente connaissance du français et d'au moins une langue nationale. ;

PROCEDURE DE SELECTION DU CANDIDAT

Un avis de recrutement sera lancé pour ce poste et la sélection se fera par l'équipe technique du PEV en collaboration avec l'équipe de Gavi et de l'UAGCP selon les procédures en vigueur.

DUREE DE LA MISSION

Il s'agit d'une position à temps plein pour le renforcement du Programme élargi de vaccination au niveau du district pour une durée de 1 an renouvelable.

CONDITIONS DE TRAVAIL & DURÉE DU CONTRAT

- Plein temps : estimation du nombre total de jours de travail : 12 mois - sur la base de 21jrs de travail/mois ;
- Lieu de travail : Direction préfectorale de la santé avec missions déplacements fréquents dans les centres de santé et les villages. Un plan sera établi afin d'évaluer la performance de l'employé.

SUIVI ET ÉVALUATION

Supervision

Le/la Coordinateur (trice) du district en charge de l'immunisation I sera sous la supervision technique du directeur préfectoral de la santé (Superviseur administratif) et du Coordinateur régional de l'immunisation (Superviseur technique)

Le (la) CDI doit rédiger et transmettre mensuellement un rapport d'activités sur la base d'un plan de travail établi et validé par les superviseurs. Une évaluation technique utilisant un cadre de performance, sera conduite à la fin de chaque semestre.

Recours du PEV

Le PEV se réserve le droit d'interrompre le contrat si les performances ne sont pas satisfaisantes suite à deux évaluations trimestrielles.

Le paiement sera fait uniquement pour un travail complété avec satisfaction et accepté par le PEV.